



# Stage d'été DFASM1 - 2018

Stage hospitalier : 7 semaines de stage d'été (Temps partiel).

Congés sabbatiques : 5 semaines.

Congés annuels : 5 semaines.

L'organisation de votre stage d'été selon votre situation est la suivante :

Situation 1	Situation 2		Situation 3	
Vous effectuez votre stage d'été au CHU Montpellier	Vous effectuez votre stage d'été hospitalier à l'étranger <b>Attention : aucun stage ne débutera avant les sessions de rattrapage.</b>		Vous effectuez un stage d'initiation à la recherche dans le cadre du Master en plus de votre stage d'été hospitalier au CHU Montpellier	
			<b>Votre congé sabbatique est limité à 1 semaine (décision du conseil pédagogique du 10 mars 2015) . Vous réaliserez votre stage de recherche sur les 4 semaines restantes.</b>	
	5 semaines en Juillet	5 semaines en Août	Si votre stage de recherche est de 4 semaines en Juillet	Si votre stage de recherche est de 4 semaines en Août
<b>En demandant un congé sabbatique</b>  Vous devez effectuer votre stage hospitalier :  soit 7 semaines de stage  + 5 semaines de congé sabbatique  = 12 semaines de stage d'été	<b>En demandant un congé sabbatique</b>  Vous devez effectuer votre stage hospitalier :  soit 3 semaines de congés annuels Avant la session de rattrapage des examens Semestres 1 et 2 + 4 semaines de stage  + 5 semaines de congé sabbatique  = 12 semaines de stage d'été	<b>En demandant un congé sabbatique</b>  Vous devez effectuer votre stage hospitalier :  soit 3 semaines de congés annuels Avant la session de rattrapage des examens Semestres 1 et 2 + 5 semaines de congé sabbatique  + 4 semaines de stage  = 12 semaines de stage d'été	<b>En demandant un congé sabbatique</b>  Vous devez effectuer votre stage hospitalier :  soit 7 semaines de stage  + 1 semaine de congé sabbatique  + 4 semaines de stage recherche* *date donnée à titre indicatif  = 12 semaines de stage d'été	<b>En demandant un congé sabbatique</b>  Vous devez effectuer votre stage hospitalier :  soit 7 semaines de stage  + 1 semaine de congé sabbatique  + 4 semaines de stage recherche* *date donnée à titre indicatif  = 12 semaines de stage d'été

Pour information : vous pouvez poser vos congés annuels pendant vos stages hospitaliers **avec l'accord du chef de service.**